



COMITE BOULISTE DEPARTEMENTAL de la SAVOIE

Président : Michel BOSCO Résidence de l'hippodrome 7 rue des Marquisats 73100 AIX les BAINS
Courriel : michel.bosco@wanadoo.fr

Affilié à la FFSB
N° RHA 73 00 00

Secrétaire :

GAVA Roland

336, rue de l'église 73130 LA CHAMBRE

Tél : 04 79 59 49 71 e-mail :roland.gava@wanadoo.fr

Compte rendu de l'Assemblée Générale ordinaire Samedi 01/10/2011 Espace culturel « Le Savoie » 73140 St Michel de Mne

Les associations membres du Comité Bouliste Départemental de la Savoie se sont réunies en assemblée générale ordinaire le 01 octobre 2011 à 14h30 à l'Espace culturel « Le Savoie » 73140 St Michel de Mne, sur convocation par courrier conformément aux statuts.

L'assemblée est présidée par Michel BOSCO en qualité de Président du Comité Départemental de la Savoie.

Quarante associations étant présentes sur cinquante quatre, l'assemblée peut valablement délibérer, le quorum étant atteint.

Sont absentes les AS de : Boule Populaire, Boule de St Innocent, Boule de Tresserve, Boule de Chindrieux, Boule des Bauges, UB Albertville, Boule de Bozel, Boule du PLM, Boule des Entremonts, Boule de St Jeoire, Groupement Bouliste Chambérien, Boule de St Baldoph, Boule Modanaise, Boule d'Ayn,

Personnalités présentes :

M. Pierre Marie CHARVOZ Vice président du Conseil Général de la Savoie chargé des sports, M. Christian ROCHETTE président du syndicat de pays de Maurienne et conseiller régional, Jean Michel GALLIOZ Maire de St Michel, Jean Marc BERNARD adjoint aux sports, Jean Claude POYOT président de la FFSB, Roger PARMENTIER secrétaire général de la FFSB, Roger BENZI président du CBD Haute Savoie, Joseph DUC président d'honneur du secteur bouliste de Maurienne, Germaine FERREOL représentante du CDOS,

Tous les autres invités ont été excusés.

Accueil et mots du président Michel BOSCO, de Patrice DEYMONNAZ président du Club bouliste St Michel, de Jean Michel GALLIOZ maire de St Michel

Ouverture d'une assemblée générale extraordinaire pour modifications des statuts

Joseph SBALCHIERO, Président de la Commission administrative nationale, fait part aux associations des modifications proposées par le Comité Directeur, à apporter aux statuts et au règlement intérieur du comité bouliste de la Savoie.

Les modifications aux statuts concernent les points suivants :

- les références aux textes législatifs et réglementaires sont remplacés par les références aux articles correspondants du Code du Sport ;
- diminution du nombre maximum de membres du Comité Directeur à 25 (Art 8-1) (modification déjà adoptée à l'AG du 18/10/2008)
- suppression des collèges spécifiques autres que ceux des féminines et médecin (Art 8-3)
- interdiction absolue de cumuler les fonctions de président de CBD et de CBR. (Art 10-4)

Les modifications au règlement intérieur concernent les points suivants :

- Art 1.1.3 Les Secteurs Boulistes sont au nombre de 6 : Le secteur Olympique Tarentaise remplace les secteurs de Albertville et de Tarentaise (fusion adoptée lors de la réunion du 08/07/2009 à Moutiers)
- Art 5.3 Comité Directeur (au moins 1 médecin et 1 féminine)

L'assemblée approuve à l'unanimité les modifications apportées aux statuts et au règlement intérieur du comité départemental de la Savoie.

Michel BOSCO ouvre l'assemblée générale ordinaire.

Une minute de silence est respectée en mémoire de tous les boulistes , joueurs et dirigeants disparus dans l'année écoulée.

Michel BOSCO remercie toutes les personnalités présentes, ainsi que la presse, les municipalités qui nous ont accueillies lors des compétitions départementales, nos annonceurs publicitaires, les membres du comité directeur.

Le président excuse les personnalités prises par d'autres engagements : Hervé Gaymard (président du Conseil Général), Michel Bouvard (député), Pierre Larre (jeunesse et sports), Jean Pierre Raynaud (président du comité Rhône Alpes), Gilbert Chevallier (président d'honneur), Bernard Braissand (président des 2 Savoie).

Avant de passer à l'ordre du jour Michel Bosco aborde les points suivants de la saison écoulée :

- nomination de Joseph Sbalchiero à la présidence de la commission nationale administrative, et à la présidence de la commission de discipline 2 Savoie.
- le résultat du référendum lancé par la Fédé sur le championnat des AS 3 et 4 favorable à un championnat de France.
- Le gros travail réalisé par Roger Parmentier à la Fédération.
- Les 6 titres nationaux remportés par la Savoie
- La perte des licences

Nous passons à l'ordre du jour,

Tous les présidents d'AS ou leurs représentants ont retiré en émargeant, la plaquette contenant tous les résultats sportifs de la saison. Il n'y aura donc pas lecture de ces rapports. Le bilan financier figure également dans la plaquette.

Rapport moral du secrétaire

Avant de commencer ce rapport moral de la saison bouliste écoulée, je voudrais saluer et féliciter tous les nouveaux présidents d'AS qui ont été élus depuis cette année : Yolande Echeynne à la boule PLM en remplacement de Jean Paul Bonnefoy, Daniel Ruffier Meray à la boule tarine de Moutiers en remplacement de Patrice Bonnevie, Christophe L'Hoste à la boule de Chamoux en remplacement de Jacky Vittoz. Félicitations également à Joseph Sbalchiero pour sa nomination à la Présidence de la Commission Administrative à la Fédération Française.

Pas de mouvements de personnes ou de fonction au niveau du Comité Directeur du CBD. La dernière année du mandat devrait normalement se dérouler dans le calme, l'année 2012 étant je vous le rappelle une année électorale pour 4 ans à tous les niveaux : AS, Secteurs, CBD, et Fédération ; C'est pour cela qu'il serait bien de prévoir pour l'année prochaine les Assemblées Générales des différentes instances dans l'ordre croissant de la hiérarchie.

Cette année 2012 devrait être à la fois une année de réforme et une année de transition pour la mise en place de la nouvelle réglementation sportive issue des réflexions des groupes de travail suite aux différentes réunions des Assises Nationales.

Ces réformes porteront sur :

- la refonte de la classification et de la catégorisation (celle-ci devrait être la même au niveau national)
- le développement de l'activité Loisir
- La refonte des concours et des compétitions en traditionnel et en Clubs
- L'aménagement du calendrier (avec la trêve estivale)
- L'aménagement de la réglementation sportive
- La nouvelle organisation des Championnats de France (plus d'équipes et moins de jeux nécessaires)

Certaines de ces mesures sont applicables dès cette saison, d'autres le seront à partir de la saison 2012-2013.

Ce sera à vous présidents d'AS d'expliquer à vos licenciés le pourquoi de ces réformes en leur disant que ces changements proviennent d'une volonté de la base bouliste, plutôt que de toujours imputer la faute des pertes de licences aux instances supérieures.

Les secteurs et les AS

Nous avons à déplorer cette année la mise en sommeil définitive de 2 AS : Le Bourget du lac et Challes les eaux. La boule d'Ayn dans le Rhône Guiers ne devrait pas repartir cette année suite au décès de son président Jean Paul Bellemin.

En 2011, 2 AS ont été labellisées par la Fédé. La boule d'Aix qui obtient le label AS sportive.

La Motte Servolex qui obtient 3 labels sur 4 : AS structurée, AS sportive, et AS animée. Il est regrettable que seulement 3 AS en Savoie aient établi une demande de labellisation. D'autres AS dans le CBD ont le potentiel pour obtenir une labellisation. Je vous rappelle que vous pouvez vous procurer ces dossiers pour une labellisation 2012 auprès de vos présidents de secteurs.

La boule de Novalaise et le secteur Rhône Guiers vont connaître cette année une animation particulière puisqu'ils organisent en 2012 le Championnat de France Vétérans.

Les résultats sportifs

Vous avez dans les brochures qui vous ont été remises à l'entrée tous les résultats des compétitions départementales. Je voudrai en profiter pour remercier toutes les AS qui ont organisé les compétitions départementales cette année : Montmélian pour les AS 3 et 4, les 3 Vallées pour les simples, Moutiers pour les doubles, Barberaz pour les quadrettes, Lépin pour les vétérans. Toutes ces AS se sont beaucoup investies pour que ces championnats soient une réussite, surtout avec une météo pas toujours favorable.

A noter cette année un championnat des AS 3 et 4 nouvelle formule avec un brassage des équipes dès le départ et non plus des éliminatoires de secteur.

La Savoie a obtenu plusieurs titres nationaux dans les différents championnats de France : Brune Le Noblet qui réalise le triplé, précision, progressif et simple en féminines moins de 15, Jérôme Benoit en simple 1^{ère} division, l'équipe Gobertier en quadrette 1^{ère} division, et la Motte en AS 3 et 4 qui succède à Aix les Bains et qui ramène un 4^{ème} titre national après 2001, 2004, et 2006.

Les licences

C'est une baisse générale dans tous les secteurs. Au niveau départemental, nous sommes passés sous la barre des 2000 licences. 1992 licences en 2010-2011 contre 2278 en 2009-2010, soit une perte de 286 licences (compétitions et loisirs confondues).

Licences compétitions : 1543 contre 1694 l'année passée soit - 151 licences soit + 8,9%

Licences loisirs : 449 contre 584 l'année passée soit – 135 licences soit – 23%
 Baisse également des licences jeunes : 74 contre 91 en 2009-2010 soit – 17 licences.

Les chiffres par secteurs :

	SAISON 2010/2011			SAISON 2009/2010			Diff Totale	%
	Compét	Loisirs	TOTAL	Compét	Loisirs	TOTAL		
Aix	319	107	426	348	104	452	-26	-5,7%
Ol Tar	208	72	280	242	90	332	-52	-15,6%
Chy	358	73	431	401	178	579	-148	-25,5%
Mne	218	87	305	231	100	331	-26	-7,8%
RG	271	51	322	284	54	338	-16	-4,7%
3V	169	59	228	188	58	246	-18	-7,3%
SAVOIE	1543	449	1992	1694	584	2278	-286	-12,5%

Quelques rappels aux présidents d'AS

Les fiches de participation aux concours. L'envoi des fiches de participation accompagnées du rapport d'arbitre pour les concours Promotion doit se faire dans la semaine qui suit le concours. Veuillez également signaler vos concours annulés.

Le règlement sportif a été fortement modifié. C'est pourquoi je conseille à chaque président d'AS d'en imprimer un exemplaire sur le site de la Fédération lorsque l'écriture du règlement sera terminée.

La licence : vous avez remarqué que l'adresse personnelle du joueur est imprimée sur la licence, ceci afin entre autre d'améliorer la distribution de la revue SBM. Dans votre AS, veuillez donc faire le point avec vos licenciés sur les adresses qui ne sont pas à jour. Vous notez tout ça par écrit et vous me le communiquez à l'occasion.

L'année passée le CBD avait décidé d'alimenter à nouveau le site internet du CBD. Afin que celui-ci soit actualisé au maximum veuillez lui signaler (à Michel Bosco ou à George Carvalho qui s'est porté volontaire) tous les résultats de vos concours en y ajoutant éventuellement une photo et des commentaires.

Une autre nouveauté ou les Présidents d'AS seront fortement impliqués : Vous avez vu que depuis la nouvelle saison la tenue uniforme du haut du corps est obligatoire pour tous les concours Promotion. Messieurs les présidents d'AS, faites respecter le règlement, il en va de la crédibilité de notre sport.

Merci de m'avoir écouté.

Rapport financier par Michel LARGE

Le bilan financier complet figure sur la brochure retirée par les AS à l'entrée.

En trésorerie : 71000€ soit + 3000 € au 30/09/2011

Excédent réel sur cet exercice : environ + 2000 €

Quitus est donné à ce rapport par la commission de contrôle. (René Lagier contrôle du 16/09/2011)

Rappel est fait par Michel Bosco que le CBD prend en charge tous les frais jeunes.

Adoption de ces rapports par l'Assemblée à l'unanimité.

Remise de médailles

La médaille de bronze FFSB est remise par Roger Parmentier à

- Gaëtan Mancuso président du CSB St Michel de 2002 à 2006

La médaille d'argent FFSB est remise par Jean Claude Poyot à :

- Paul Gigante président du CSB St Michel de 1980 à 2002

Un plateau d'argent est offert au Club de St Michel par le CBD

PAUSE

Dates et lieux des compétitions départementales par Pierre BERTHET

26/11/2011

journée cadrage des AS

11 et 12/02/2012	week end AS
11/03/2012	finale des AS (pas de candidat)
19 et 20/05/2012	Départemental simples à (canton de La Chambre à confirmer) les 2 ^{ème} division en Haute Savoie
06 et 07/06/2012	Vétérans à Lépin
09 et 10/06/2012	Départemental Doubles sur le secteur de Chambéry
16 et 17/06/2012	Départemental Quadrettes (pas de candidat) attente réponse de la boule d'Aix en fonction du stade de Grésy

Budget prévisionnel 2012 par Michel LARGE

Le budget figure dans les plaquettes remises à chaque AS.

131000 € pour les adultes et 20000 € pour les jeunes

il faudra prévoir les interventions de Laurent Emin sur la Savoie pour l'année prochaine.

Nouvelle réglementation sportive pour 2011/2012

Présentation par Roger Parmentier à l'aide d'un diaporama

Il est conseillé aux présidents d'AS de s'imprimer un nouveau règlement sportif à jour sur le site internet de la Fédé.

- formation des équipes 1^{ère} et 2^{ème} division
- réglementation féminines avec la création de la F1, le super 16, les concours nationaux en doubles déclarés
- la double appartenance
- la nouvelle organisation des championnats de France
- Concours Propagande : formation sur le plan national toute l'année d'où la suppression des timbres
- Concours Promotion : tenue du haut du corps obligatoire dès la 1^{ère} partie
- Future catégorisation nationale

Divers

- intervention de Laurent Bau sur la tenue du haut du corps dans les concours promotion
- Roger Parmentier enchaîne sur un arbitre « Référent » par AS avec un examen allégé
- Remerciement au corps arbitral de Savoie : chaque arbitre offre au CBD une journée d'arbitrage
- Joseph Sbalchiero signale que les AS devront être en conformité avec les statuts pour les élections de 2012
- Suite à une décision prise en comité directeur les championnats de Savoie simples et doubles 2012 commenceront le samedi après-midi.
- Pierre Berthet nous présente la candidature de Novalaise retenue pour l'organisation des championnats de France vétérans 2012.
- Utilisation de Laurent Emin pour des interventions avec les jeunes en Savoie : le budget est fixé à environ 3000 € par an.

La parole est à Jean Claude Poyot et Roger Parmentier :

- dossiers de labellisation des AS
- mise en place de conventions d'objectif
- partenariat avec la société Sport Boule Diffusion pour la retransmission sur le site de matchs de clubs.
- Projet de parties en quadrettes télévisées (Gobertier)

Questions posées par les AS

1 La Croix Rouge

Vétérans : 1 ou 2 4èmes divisions sur les jeux ? [Deux minimum par équipe](#)

Concours : prise de points à partir des ¼ finale [La réglementation 2012/2013 devait évoluer dans ce sens](#)

2 La Motte

prix des licences 2^{ème} division +36€ [Non +25](#)

3 Sonnaz

merci de faire le point sur les AS féminines ?

[réponse de Christian Gradelet, à voir suivant le nombre d'inscrits](#)

si les éliminatoires restent obligatoires pour les simples et doubles, ne pourrait-on pas faire les éliminatoires de secteurs le samedi et le championnat le dimanche du même week end ?

[impossibilité de faire le championnat de Savoie par poules sur la seule journée du dimanche](#)

4 Le Thyl

prix des licences en constante augmentation

animation loisirs dans les AS

La Rochette est candidate à l'organisation d'un Congrès
Le Congrès 2012 est fixé au 13 octobre .

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée vers 18h30.

Apéritif sur place, repas au restaurant « Le Savoy hotel »

Le secrétaire de séance
Roland GAVA